

## **Le Mot de Madame Le Maire :**

L'attente a été longue, très longue, difficile même mais, ça y est, nous avons réussi !

La démolition d'Aquatour, village fantôme de plus d'un quart de siècle, est en cours.

Friche touristique, scandale immobilier, catastrophe financière : les qualificatifs ne manquent pas.

Nous ne pourrons pas oublier mais au-delà du souvenir, il faut tourner la page et préparer l'Avenir, notre avenir, un avenir touristique et économique, en conformité avec nos idées, nos besoins et réussir l'intégration de ce nouveau projet dans notre belle commune.

La route est encore longue mais notre volonté reste inébranlable.

2017 arrive, nous espérons pouvoir concrétiser plusieurs de nos projets.

Bonne année 2017 et bonne santé à tous.

**Madame le Maire, Noëlle LEFORESTIER.**

## **En Bref :**

### **☞ Elections 2017 :**

Les scrutins se dérouleront à l'ancienne Mairie :

- L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

- Les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Pour voter vous devez être inscrit sur les listes électorales ou vous inscrire dès maintenant en mairie, au plus tard le 31 décembre 2016 entre 10h et 12h. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet [ouijevote.fr](http://ouijevote.fr)

### **☞ Recensement :**

Il aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017.

Les agents recenseurs pour la commune de Pirou sont : Mesdames BUOT Annick, VILLEDIEU Liliane, LETORT Murielle, LHOMME Stéphanie, LENORMAND Emmanuelle et PETERS Céline.

Elles se présenteront au domicile des personnes à recenser et leur proposeront, soit de compléter un formulaire papier, soit de renseigner les informations par internet sur le site [www.lerecensement-et-moi-.fr](http://www.lerecensement-et-moi-.fr) (une notice sera remise).

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil possible à ces six agents.

### **☞ Problème de réception TNT :**

Les personnes qui rencontrent des problèmes de réception de la TNT sont invitées à se faire connaître en mairie afin que les informations puissent être transmises à la communauté de communes.

## Environnement :

### ☞ Protection du littoral:

Une subvention de 108 000€ a été accordée à la Communauté de communes du canton de Lessay par la préfecture de la Manche pour les opérations de protection du littoral sur les communes de Saint Germain sur Ay, Créances et Pirou.

Concernant Pirou, cinq épis végétaux tressés vont être installés et 6 000 m<sup>3</sup> de sable vont être répartis sur un linéaire de 350 m.

En parallèle, le Syndicat mixte du Pays de Coutances dans le cadre des études « Notre Littoral pour demain » réfléchit sur des solutions à long terme.

## Vie Scolaire et péri scolaire :

### ☞ Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH):

Le bilan de fréquentation de la structure au cours des années 2015 et 2016, montre :

- Une augmentation conséquente des effectifs (environ 40%) depuis la baisse des tarifs et l'ouverture de la structure aux enfants de moins de 3 ans.
- L'accueil du matin enregistre également une augmentation sensible du nombre d'enfants depuis son déménagement dans les locaux à proximité de l'école.

### ☞ Nouvelles activités TAP :

Depuis la dernière rentrée, de nouvelles thématiques sont proposées aux enfants dans le cadre des TAP :

- Yoga / relaxation
- Cerf-volant
- Ateliers scientifiques
- Ateliers écologie
- Musique
- Sensibilisation au handicap

## La vie quotidienne :

### ☞ Monoxyde de carbone : prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année, en France, plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès par an.

En Normandie, c'est environ 30 cas d'intoxication au monoxyde de carbone qui sont signalés chaque année, principalement dans l'habitat.

Ce gaz peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

C'est un gaz inodore, incolore et non irritant. Il est donc difficile à détecter. Après avoir été respiré, il se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène et peut s'avérer mortel en moins d'une heure. En cas d'intoxication grave (chronique ou aiguë), les personnes gardent parfois des séquelles à vie.

### **Pour éviter les intoxications, des gestes simples !**

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et une ventilation du logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et les sorties d'air de votre logement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments

### **Pour en savoir plus :**

Un site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Un dépliant sur la prévention des risques d'intoxication au monoxyde de carbone est disponible en téléchargement sur le site [www.ars.normandie.sante.fr](http://www.ars.normandie.sante.fr)

# Zoom sur les Réalisations et Projets :

## ☞ Assainissement village de l'Eventard :

Bureau d'étude / maîtrise d'œuvre : SA2E

Montant de la prestation : 36 591.62 € TTC soit un taux honoraires de 6.51 % auxquels s'ajoutent 17 760.60 € TTC pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre des travaux de raccordement en domaine privé sous Charte Qualité des réseaux d'assainissement en Basse Normandie.

**TOTAL : 54 712.22 € TTC.**

## Entreprises choisies et coût de l'opération :

Travaux de création des réseaux d'assainissement de collecte, transfert, branchements privés et ouvrages associés: SITPO / CISE

- Travaux de création des réseaux d'assainissement: 373 317 € TTC
- Travaux du transfert vers le Pont : 179 619 € TTC
- Travaux de création des branchements privés : 212 654.68 € TTC

**TOTAL : 765 590.68 € TTC**

Contrôles externes des travaux sur les canalisations des réseaux d'assainissement, et des branchements privés : STGS

- Contrôles externes des travaux d'assainissement eaux usées : 6 480.60 € TTC
- Contrôles externes des travaux des branchements privés : 6 996.60 € TTC

**TOTAL : 13 477.20 € TTC**

## Subventions accordées :

Agence de l'eau Seine Normandie :

- Création de branchements : 142 000 €
- Extension de réseau : 159 000 € et 106 000 € d'avance
- Création de branchements : 14 700 €

**TOTAL subventions : 315 700 € + avance : 106 000 €**

Conseil départemental : dossier déposé, en attente de notification

## ☞ Lotissement « Les chardons bleus » :

Au cours de l'année, les parcelles 13, 16, 18 et 21 sont en cours de vente.

## ☞ La mare à Madelon :

Les travaux de restauration de la Mare à Madelon ont commencé. La Mare a été creusée, la terre enlevée sera déposée au camping pour les nouvelles plantations. Une table de pique-nique sera installée ultérieurement.

## ☞ Réhabilitation du site AQUATOUR :

Les travaux de mise en sécurité (clôtures et portails) ont été effectués par l'entreprise L.V.FER pour un montant de 28 473,60€ TTC.

Le diagnostic amiante a été réalisé par la société APAVE et la société SOCOTEC pour un montant de 6 180€ TTC et de 1 134€.

La démolition des pavillons non concernés par l'amiante a été attribuée à l'entreprise OUEST TERRASSEMENT pour un montant de 42 600€ TTC.

La démolition des six pavillons amiantés est estimée à 26 976€ TTC et sera assurée par la société THOREL.

**Le coût total est donc pour l'instant de 105 363,60€ TTC.**

La démolition des pavillons non concernés par l'amiante sera terminée en décembre et la démolition des six pavillons amiantés débutera normalement en février.

A l'issue de ces travaux, resteront sur le terrain, les dalles des pavillons, l'hôtel avec sa piscine, le squash et les tennis. Ils seront démolis ultérieurement et les matériaux seront alors réutilisés.

## ☞ Le camping municipal « Le Clos Marin » :

De nombreux travaux ont été effectués, d'autres sont en cours :

- Création de sept nouveaux emplacements mobil-homes.
- Coupe d'arbres dangereux et arrachage des souches puis terrain aplani, petits talus créés et plantés, et enfin plantation de chênes verts dans les 24 parcelles destinées aux caravanes.
- Le gros œuvre de l'agrandissement de l'accueil est terminé. L'isolation et les finitions sont en cours.
- La gestion de la piscine pose de graves problèmes.

De 2013 à 2015 l'auto-entrepreneur retenu, pour effectuer l'entretien, a en plus réalisé pour environ dix mille euro de travaux comme les remplacements de pompes, sondes, régulateurs...

Constatation faite : des soucis de fonctionnement constants.

Après consultation de l'ARS (agence régionale de santé), il a été décidé de refaire l'installation, seule condition pour que la piscine ouvre. De plus, le local préfabriqué doit être remplacé car il n'était pas aux normes (isolation, ventilation...). Le local technique va donc être agrandi, en respectant les normes.

En dépit de ces difficultés, la saison estivale a, par ailleurs, été satisfaisante et nous avons même affiché « complet », ce qui n'était pas arrivé depuis un certain temps.

## ☞ Travaux / achats de matériel :

- Installation d'une rampe d'escalier à la cale nord
- Camping :
  - o Agrandissement de l'accueil
  - o Remplacement du système de filtrage de la piscine
  - o Agrandissement et mise aux normes du local technique
  - o Remplacement de la chaudière des sanitaires
  - o Remplacements de jeux extérieurs
  - o Aménagement de 7 parcelles mobil-homes supplémentaires
  - o Acquisition de 3 mobil-homes communaux supplémentaires
- Réfection des gouttières de l'ALSH (accueil de loisir sans hébergement) à côté de la mairie
- Salle de l'ancienne mairie : retrait du poteau central
- Acquisition d'une tente de réception
- Acquisition d'un tunnel de stockage pour les services techniques

# **Tour d'Horizon des Derniers Conseils Municipaux :**

## **☞ Séance du 13 octobre 2016 :**

Le conseil municipal a été informé de la nécessité de modifier l'emplacement des marchés hebdomadaires pirouais, et ce, afin de respecter les règles de sécurité et les directives nationales applicables aux rassemblements organisés sur la voie publique. Il a ensuite été proposé de déplacer le marché place du Général de Gaulle afin de permettre la libre circulation sur la rue Fernand Desplanques.

Le conseil, à l'unanimité, a ensuite validé le plan proposé lors de sa séance du 14 décembre 2016. Cette nouvelle organisation prendra effet à compter du 5 mars 2017.

## **☞ Séance du 13 octobre 2016:**

Le conseil municipal à l'unanimité, a validé l'avant-projet sommaire ainsi que la première estimation financière du projet de lotissement à Pirou Pont. Le plan présenté prévoit 4 logements type papy – lofts, 6 logements locatifs et 17 parcelles en accession à la propriété, réservées pendant 18 mois minimum aux primo - accédants.

L'estimatif financier du projet s'élève à 547 840€ TTC.

## **☞ Séance du 17 novembre 2016 :**

Les résultats de l'appel d'offres relatif aux travaux de réaménagement de la cale sud ont été présentés au conseil municipal. Après étude des 3 offres reçues par le cabinet ARTELIA, la commission d'appel d'offres a proposé de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 50 500 € TTC avec un délai de réalisation de 4 semaines à compter de la notification et dès que les coefficients de marées seront favorables. Les travaux sont prévus fin janvier 2017.

## **☞ Séance du 14 décembre 2016:**

Le conseil est informé des points abordés lors de la dernière commission voirie. Concernant les terrains situés dans les Mielles, les membres de la commission ont constaté que de nombreux talus avaient été supprimés par les maraichers qui exploitent les parcelles. Lors de l'arrosage, l'eau coule ensuite vers les chemins créant des ornières et rendant la circulation impossible. Sur proposition des membres de la commission voirie, le conseil municipal, à la majorité, décide d'interdire l'élimination des talus dans les Mielles et demande aux exploitants utilisateurs de recréer les talus éliminés. Cette obligation de maintien de talus fera l'objet d'une inscription dans le prochain PLU.

## **☞ Séance du 14 décembre 2016:**

Le conseil municipal, à l'unanimité, a accepté l'offre de l'association « l'avenir de Pirou » de faire l'acquisition pour l'euro symbolique aux héritiers GUILLON de la parcelle BE 113 et de la salle paroissiale située sur ce terrain.

# **L'Echo des Associations :**

## **☞ AUENP**

Deux bouées du nouveau chenal de Pirou ont rompu leurs amarres. Elles se sont échouées sur la plage. L'une des deux a subi un acte de vandalisme la rendant irrécupérable. Cette dernière a été remplacée par l'AUENP, association des utilisateurs d'engins nautiques de Pirou. Après avoir satisfait au diagnostic des services des phares et balises du Nord Cotentin, les bouées ont été remouillées avec succès mercredi 16 novembre 2016.

## ☞ **Club des Aînés : les prochains RDV**

Jeudi 5 janvier 2017: galette des rois et anniversaires du 4ème trimestre

Jeudi 19 janvier 2017 : assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Jeudi 2 février 2017: jeux et goûter (crêpes)

Jeudi 16 février 2017: repas club

Jeudi 2 mars 2017: jeux et goûter

Jeudi 16 mars 2017: loto interne et goûter

## ☞ **ATPP (Association Terroirs et Patrimoine Pirouais) :**

Au seuil de cette nouvelle année le bureau de l'ATPP présente tous ses vœux de bonne et heureuse année 2017 à tous les bénévoles, ainsi qu'à leur famille, Pirouais et Pirouaises.

Dimanche 12 février 2017 : loto, salle Claude Massu, animé par Marie-Thérèse.

Samedi 4 mars 2017 : soirée harengs, salle Claude Massu.

Les personnes bénévoles désirant nous rejoindre seront les bienvenues.

Bonne année à tous

## ☞ **Club de Gymnastique Volontaire Pirou - Créances - Lessay :**

Notre assemblée générale se tiendra le samedi 21 janvier 2017 à 10h30 (salle Claude Massu à Pirou Plage). Lors de cette réunion, à compter de 11h30, nous fêterons le 35ème anniversaire de l'association et honorerons les adhérents ayant 15 années de pratique au club. Un apéritif sera servi à l'issue de cette cérémonie.

Si vous avez été membre de notre association et si vous le souhaitez, vous pourrez également vous joindre à nous pour le repas (15€) à partir de 12h30.

Merci de nous donner réponse pour le 6 janvier 2017 en contactant Josette Diot au 06.64.82.92.31.

ZUMBA-TELETHON : Le samedi 21 janvier à 17 Heures, à la salle polyvalente, nous vous proposons une séance de découverte de la Zumba, animée par Gemma. Le prix d'entrée est fixé à 5 euros. Les bénéfices seront reversés au profit du Téléthon.

RESOLUTIONS DU JOUR DE L'AN :

Vous avez promis de vous bouger!! Alors venez nous rejoindre: gym santé, gym body-zen, marche à bâtons, marche dans l'eau, zumba.

Info et contact : 02.33.45.89.56, ou sur le site internet du club: <https://sites.google.com/site/gvpiroucreanceslessay> ou sur la page facebook: @gvpcl .

## ☞ **Les bouquinistes du Cotentin :**

Salons avec exposants professionnels uniquement :

- le salon du livre et de l'image de PIROU aura lieu du jeudi 10 août au dimanche 13 août 2017, sous chapiteau, place de Gaulle à PIROU plage

- un salon brocante, collections, décoration de jardin aura lieu le week-end de l'ascension du jeudi 25 mai au dimanche 28 mai 2017

- un salon collections : BD, Disques, cartes postales, vieux papiers, affiches, gravures, photographies, etc ... aura lieu du vendredi 21 juillet au dimanche 23 juillet 2017

et

- la brocante du mercredi continue en juillet et août 2017

## ☞ **CATS (Chats Autonomes Tatoués Stérilisés) :**

Notre association a pour but d'améliorer l'état sanitaire des chats errants et surtout de lutter contre leur prolifération en les faisant stériliser. Ensuite, soit nous les relâchons sur leur lieu de vie s'ils sont sauvages, soit nous les proposons à l'adoption, moyennant une participation financière, s'il s'agit de chats sociables. « Il n'y aurait pas de chats errants, s'il y avait des gens responsables », la présidente de l'association, n'en démord pas. Depuis plusieurs années, elle lutte contre les comportements qui favorisent l'apparition des chats dans les rues : les abandons et le refus de la stérilisation. Elle tempête contre les propriétaires négligents.

En revanche, nous ne sommes pas un refuge, nous n'avons pas de local pour recueillir les animaux abandonnés.

Dans nos actions, nous sommes aidés par les villes de Pirou, Créances, Saint Germain-sur-Ay et la Fondation 30 millions d'amis.

Tous les dons sont les bienvenus pour continuer notre combat. Merci.

## ☞ **L'art en Soi :**

L'Art en soi continue ses activités de cours et séances d'atelier dans l'ancien presbytère à Pirou bourg.

Deux séances de créations multi techniques ont eu lieu, animées par Dominique Garcette, artiste de l'Art en soi. Ces séances, suivies par une dizaine de personnes, ont été très appréciées.

Nous avons en projet de séances de dessin peinture à partir de modèles vivants.

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse la disparition de Marie-Jeanne Pacary, adhérente fidèle de l'association. Elle a participé pendant un moment au cours de dessin de X. Marze, puis très régulièrement aux séances d'atelier du mercredi. Elle était toujours disponible pour aider lors de toutes les manifestations et exposait régulièrement ses œuvres avec beaucoup de plaisir. Sa présence nous manquera à tous.

## ☞ **Cinéma de Pirou :**

2016 se termine, il est temps de faire le point sur la fréquentation du cinéma de PIROU.

Au 31 octobre, nous avons reçu environ 13 500 spectateurs ; nous remercions nos fidèles cinéphiles.

Nos enfants ont repris les séances cinématographiques par l'intermédiaire des «cinécoles», c'est pour eux l'occasion de découvrir le 7eme art.

Noël est également prometteur pour le jeune public avec les films « BALLERINA, JULIUS et le père Noël, La bataille géante de boules de neige.

Nous allons poursuivre la présentation de séances spéciales « théâtre au cinéma ». Pourquoi pas un OPERA !!! Le résultat des précédentes séances montre votre intérêt pour ces spectacles. Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une excellente fin d'année

# INVITATION VŒUX DU MAIRE

Le 6 Janvier 2017 à 18h30

salle polyvalente

Claude Massu

Pirou Plage



Mme Noëlle LEFORESTIER, Maire

et le Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter à assister

à la cérémonie des vœux,

qui sera suivie d'un vin d'honneur

Rétrospective 2016



Noëlle LEFORESTIER, Maire de Pirou

Et le Conseil Municipal

a le plaisir de vous convier à la remise de médailles  
d'Honneur Communale Régionale et Départementale

qui aura lieu après la cérémonie des vœux

au cours de laquelle seront décorés messieurs

Alain GIARD

Jean-Michel LECOUVÉY

et

Adjoint

Agent de maîtrise



[www.ville-pirou.fr](http://www.ville-pirou.fr)

